

GERARD & ASSOCIES

523, avenue Louise - 1050 Bruxelles - Téléphone : (32) 02 646 06 52 - Fax : (32) 02 646 40 17
E-Mail : mmahieu@gerard.be - www.gerard.be

Philippe Gérard
Michel Mahieu *
Avocats à la Cour de cassation

Jacques Libouton *
Dominique Léonard
Andries Lindermans
Luc Vael

Avocats associés

Anne Decroës
Jean Pierre Kesteloot
Vincent De Smet

Valérie Deveuster
Gautier Pijcke
Véronique Pire
Jérémy van Meerbeek
Dominique Caccaraisi

Avocats

Monsieur Patrick Vanden Berghe
Hameau de Harlingen
Rue de la Chapelle 4
L-9656 COMMUNE DU LAC DE SURE

FAX : 00 352 26 91 72 11

Le 15 décembre 2006

M. réf. Vanden Berghe / Prise à partie - C
07060823/MM/AMH/20
(à rappeler s.v.p.)

Monsieur,

Je vous confirme que cette affaire a été appelée, en votre présence, ce 14 décembre 2006 devant la première chambre de la Cour de cassation.

M. l'Avocat général Henkes a conclu au rejet de la requête, en considérant que sa transmission par fax, même intervenue le 2 novembre 2006, ne pouvait être considérée comme ayant saisi la Cour avant le 3 décembre 2006.

Renseignements pris au greffe, la Cour a effectivement rejeté la requête. Elle vous a en outre condamné à des dommages et intérêts, pour un montant qui ne m'a pas été précisé.

Je ne manquerai pas de vous transmettre la copie de l'arrêt lorsque je l'aurai reçue.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Michel Mahieu